

La communauté est aussi solide que ses maillons les plus faibles

La communauté sous différentes formes est au cœur des préoccupations du secteur Diaconie, qui encourage et nourrit le sens communautaire et apporte ainsi du soutien aux personnes en situation de vulnérabilité. Cette conviction s'applique en particulier à l'aumônerie spécialisée, l'aumônerie présente dans les institutions publiques.



 Ursula Marti
cheffe du département Diaconie

La diaconie «est au service de l'être humain et tient compte de ses besoins physiques, psychologiques, sociaux, culturels et spirituels.» (ENSEMBLE, décembre 2022) Cette définition du théologien Christoph Schwarz est très pertinente. L'aumônerie et la diaconie vont de pair et elles sont complémentaires dans l'accomplissement de leur mission: apporter de l'aide à la personne en détresse spirituelle, physique et sociale, l'accompagner et lui apporter un conseil de nature sociale, spirituelle ou religieuse, l'aider à faire valoir ses droits, lui donner la possibilité de découvrir le soutien d'une communauté. L'aumônerie et la diaconie s'adressent à des personnes particulièrement vulnérables, en déployant différentes prestations sociales. Elles s'efforcent «de lutter contre les causes de l'injustice, de la misère et de l'adversité» (art. 156, al. 1 RE).

L'aumônerie spécialisée, comme sous-domaine de l'aumônerie ecclésiale, est active dans des institutions qui assurent un accueil de jour ou de longue durée. Des pasteurs et des pasteurs spécialement formés à cette tâche par les universités et les Eglises, proposent, sur mandat de la santé publique, un accompagnement professionnel de nature spirituelle et religieuse à l'ensemble de la patientèle des hôpitaux et des cliniques, aux résidentes et aux résidents des EMS et des établissements de soin ainsi qu'à leurs proches, indépendamment de leur appartenance religieuse et culturelle ou de leur vision du monde. Sur mandat public, les ministres apportent leur soutien aux personnes détenues dans les établissements pénitentiaires ainsi qu'aux requérantes et aux requérants

d'asile dans les centres d'accueil, qui disposent ainsi d'un espace ouvert à la rencontre et à l'entraide.

L'aumônerie spécialisée se considère donc comme la partenaire de toutes celles et de tous ceux qui prennent soin de la santé, de la qualité de vie et du bien-être spirituel et social de la personne. Elle agit en étroite collaboration avec des spécialistes de la santé et de l'accompagnement, ainsi qu'avec le secteur du travail de soins. L'aumônerie spécialisée est informée des conditions cadres conceptuelles et politiques qui régissent les différents contextes, ainsi que de leurs défis propres. En tant que soin spirituel spécialisé, elle assume donc des responsabilités dans la coconception de champs d'action utiles sur le plan sociétal: domaine de la santé, soins palliatifs, travail de soins, contexte sociétal multireligieux.

L'aumônerie en institutions publiques, c'est la manière dont l'Eglise vit la diaconie. Elle est organisée de manière œcuménique par les Eglises nationales et insérée dans un réseau interreligieux; elle travaille à la croisée des professions et considère que son service s'inscrit dans un engagement social. Elle est ouverte aux préoccupations et aux problèmes des personnes à qui elle s'adresse, de leurs proches ainsi que des personnels et de l'institution; elle vit dans une posture œcuménique et interreligieuse fondamentalement ouverte, et elle respecte l'appartenance religieuse et la vision du monde des personnes qu'elle accompagne. ■